

**Parrot**

Assemblée générale du 13 juin 2019

**Communication des commissaires aux comptes  
faite en application de l'article L. 823-12 du Code de commerce**

KPMG Audit IS  
Tour Eqho  
2, avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris-La Défense cedex  
S.A.S. au capital de € 200.000  
512 802 653 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex  
S.A.S. à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**Parrot**

Assemblée générale du 13 juin 2019

**Communication des commissaires aux comptes  
faite en application de l'article L. 823-12 du Code de commerce**

A l'Assemblée Générale de la société Parrot,

En application de la loi, nous vous signalons que, contrairement aux dispositions de l'article L. 225-100 II du Code de commerce, les éléments de rémunérations variables du président-directeur général et du directeur général délégué au titre de l'exercice 2018 ont fait l'objet d'un versement avant leur approbation par l'assemblée générale ordinaire.

Paris-La Défense, le 17 mai 2019

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit IS



Nicolas Ph. fret

ERNST & YOUNG et Autres



Pierre Bourgeois